

CASQUE EVO2 BADGE VENTILÉ

EPI CAT. II · EN 397 · EN 50365 · ANSI/ISEA Z89.1



VISUEL FABRICANT

DESCRIPTION

Casque de sécurité ultra-résistant équipé d'un porte-identification de nouvelle génération avec support d'éclairage. Conçu pour les entreprises devant identifier immédiatement leur personnel sur site. Résistance à l'impact de 50 joules.

CARACTÉRISTIQUES

Type	Casque de chantier, porte-badge et support lampe
Normes	EN 397 · EN 50365 · ANSI/ISEA Z89.1
Résistance à l'impact	50 joules
Isolation électrique	EN 50365
Réglage	Glissière
Taille	Taille unique
Coloris	Blanc
Origine	Royaume-Uni
Code douanier	6506101000
Colisage	10 unités par carton

À SAVOIR

EN 50365 : isolation électrique jusqu'à 1000 V en courant alternatif. Le casque doit être contrôlé et nettoyé régulièrement pour conserver cette propriété.

CONTRÔLE ET REMPLACEMENT

- Contrôler la coque avant chaque usage
- Remplacer après tout choc, même sans fissure visible
- Stocker à l'abri du soleil et des solvants
- Nettoyer à l'eau tiède savonneuse uniquement
- Vérifier la date de fabrication sous la coque
- Durée d'usage selon consignes du fabricant

PERSONNALISATION — INFORMATION WORK SHOP

Ni broderie ni DTF sur un casque : le marquage se fait par autocollant technique ou par tampographie chez le fabricant, avec quantité minimale.

Aucune intervention (perçage, ponçage, solvant, peinture) n'est admise sur la coque : toute modification annule la certification EN 397 et la responsabilité du fabricant.

Solution recommandée pour l'identification d'équipe : autocollants prédécoupés posés sur les côtés, ou choix d'un coloris différent par corps de métier.

UTILISATIONS

- Maintenance électrique
- Sites industriels
- Chantiers à accès contrôlé
- Travaux en milieu sombre
- Co-activité et sous-traitance
- Interventions de nuit